NO 68 | SEPTEMBRE | 2021

L'Informateur

www.valcourt.ca

Les travaux à l'Hôtel de Ville enfin terminés!

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DES LOISIRS:

Le programme des activités socioculturelles et sportives est disponible sur notre site Web au www.valcourt.ca. Les inscriptions en lignes sont débutées depuis le 8 septembre et les inscriptions en personne, à l'aréna, débuteront le 15 septembre! Les places sont limitées pour certaines activités! Faites vite!

Portes ouvertes à l'Hôtel de Ville le 15 septembre prochain!

L'Informateur

*Magazine **Municipal** et **Communautaire** de **Valcourt***

Sommaire

Vie Municipale 3-11

Avis d'élections municipales
Modification du règlement sur les piscines
Prévention incendie

Vie Culturelle 14-15

Musée
Centre Culturel
Les Journées de la Culture

Sécurité Civile 16

Trousse d'urgence pour l'auto

Vie Scolaire 18-19

Tournoi de golf

Vie Communautaire 20-21

Gagnants du concours Maîtres recycleurs
De l'aide avec le passeport vaccinal

Sport et Loisirs 22-28

Lettre du président de l'AHMV
Postes disponibles à l'aréna
Ouverture de l'aréna

Mensuel d'information édité par la **Ville de Valcourt**
Directrice de publication : Lydia Laquerre
Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron
Courriel :ville.valcourt@valcourt.ca
Abonnez-vous à l'infolettre au www.valcourt.ca

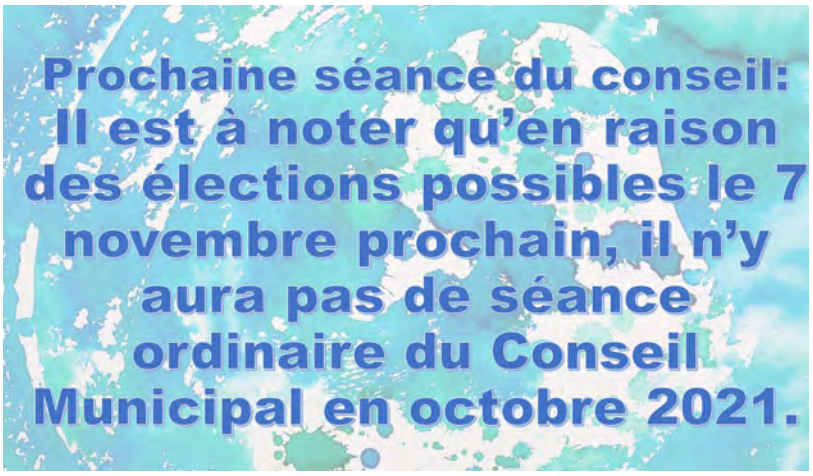

Prenez note que les bureaux municipaux sont ouverts à la population, depuis le 9 août. Le port du masque est obligatoire. Nous vous prions de reporter votre visite si vous éprouvez des symptômes de rhume, de grippe ou de gastro-entérite, si vous avez été en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 ou en attente de résultat. **Les mesures sont les même pour les personnes vaccinées ou non.**

Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville	:	1155, rue St-Joseph, Valcourt, J0E 2L0
Aréna	:	1111, boul. des Cyprès, Valcourt, J0E 2L0
Lundi au jeudi	:	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	:	8 h 30 à 13 h (Après-midi sur rendez-vous seulement)
Téléphone	:	450 532-3313
Télécopieur	:	450 532-3424
Courriel	:	ville.valcourt@valcourt.ca

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Ville de Valcourt

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Me Lydia Laquerre, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1er octobre 2021

Horaire:

Lundi	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Mardi	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Mercredi	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Jeudi	De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
Vendredi	De 9h00 à 12h00

Attention : le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021
Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021
Autre jour de vote par anticipation : Samedi 30 octobre 2021

Suite pages 4-5

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire

(vote par correspondance – COVID-19)

SM-1 (21-04)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) ou dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris (chapitre S-5);
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021 , vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
    - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
    - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur ou porteuse de la maladie;
    - présentez des symptômes de COVID-19;
    - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
    - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 11 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection :

Madame Jacinthe Charron.

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 1155, rue Saint-Joseph, Valcourt, J0E 2L0

Téléphone : 450 532-3313, poste 1340

Secrétaire d'élection

Adresse : 1155, rue Saint-Joseph, Valcourt, J0E 2L0

Téléphone : 450 532-3313, poste 1338

Signature

Donné à Valcourt le 9 septembre 2021.

Présidente d'élection

Sacs à excréments

Comme vous le savez, lorsque vous promenez votre chien et qu'il fait ses besoins sur la place publique ou un terrain privé ne vous appartenant pas, vous devez immédiatement ramasser ses excréments à l'aide d'un sac et en disposer de manière hygiénique, **dans une poubelle publique ou dans votre poubelle, à la maison.** Nous recevons en ce moment énormément de plaintes en lien avec des sacs à excréments qui sont laissés sur le sol, à même les terrains des citoyens ou cachés dans les platebandes et haies de cèdres. Il va sans dire que cette pratique n'est pas autorisée et que le propriétaire de chien qui agit de la sorte s'expose aux mêmes amendes que s'il laisse les déjections de son animal derrière lui, sans les ramasser. Si vous êtes témoin de tels agissement, il est possible de signaler le fautif à la SQ au 310-4141. Une description physique de l'individu et du chien pourra alors être faite et les policiers pourront prendre action.

Feux d'artifices

Depuis le début de l'été, plusieurs citoyens ont signalé le fait que des individus allumaient des feux d'artifices, sur une base quotidienne, sur des terrains privés ne leur appartenant pas, sans permis ou en dehors des heures permises. La SQ a été avisée et enquête actuellement sur ce dossier afin de faire cesser cette nuisance. Si vous êtes témoin de ces agissements ou que vous connaissez les auteurs de ces derniers, veuillez contacter la SQ au 310-4141.

Il est important de mentionner que cette infraction est passible d'une amende minimale de 400$, selon le *Règlement général numéro 629*:

> «Il est défendu à toute personne de faire ou de permettre l'usage de pétards ou de feux d'artifice sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du responsable de l'application du présent règlement ou d'un règlement complémentaire ou du Directeur du service d'incendie.»

Personnel électoral recherché

Comme vous le savez des élections municipales pourraient avoir lieu le 7 novembre prochain. Afin de s'assurer d'avoir le personnel nécessaire en cas d'élections, la Ville de Valcourt est à répertorier les noms et coordonnées des gens qui souhaiteraient travailler le jour de l'élection ainsi que les journées du vote par anticipation. Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer vos cordonnées au greffe@valcourt.ca. Les postes sont ouverts à tous, nul besoin d'habiter la Ville de Valcourt. Merci de ne pas téléphoner.

Dates pour les ventes de garage

Toute « VENTE DE GARAGE » est permise, sans obtenir un permis de la municipalité, du vendredi au dimanche inclusivement, ainsi que tous les jours fériés, et ce, les fins de semaine suivantes du mois de septembre :

- Du vendredi 3 au lundi 6 septembre (Fête du travail);
- Du vendredi 10 au dimanche 12 septembre;
- Du vendredi 17 au dimanche 19 septembre;
- Du vendredi 24 au dimanche 26 septembre.

Les règles de la Santé Publique doivent être respectées en tout temps (distanciation, nombre de personnes, isolation, etc.).

Modification du règlement sur la sécurité des piscines résidentielles

Est-ce que votre piscine est conforme?

Chaque saison estivale, nous sommes informés de situations de noyade survenues dans des piscines résidentielles. Dans certains cas, les piscines résidentielles n'étaient pas sécurisées adéquatement. Afin d'éviter de tels drames, le gouvernement du Québec met en œuvre une règlementation provinciale sur la sécurité des piscines résidentielles afin de contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles.

Le 1er juillet 2021, le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifié afin de renforcer la sécurité des aménagements autour des piscines creusées, hors terre et démontable et pour marquer la fin des droits acquis pour les piscines construites avant le 1er novembre 2010. Tous les propriétaires de piscine devront s'assurer que les installations entourant leur piscine soient conformes avec le règlement provincial d'ici le 1er juillet 2023.

Pour sa part, la Ville de Valcourt a modifié ses règlements municipaux de zonage et de permis et certificats afin d'intégrer les nouvelles exigences du gouvernement provincial. Ces exigences ont émergé de recommandations formulées par plusieurs coroners au cours des dernières années pour améliorer la sécurité de tous les types de piscines.

Documents d'information

Pour les exigences règlementaires, la page internet du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/) fournit les modalités et plusieurs documents explicatifs sur les exigences de sécurité des piscines résidentielles. Aussi, des exemplaires du document synthèse résumant les normes du règlement sont disponibles à l'accueil de l'hôtel de ville, sur les heures d'ouverture des bureaux municipaux.

Demande de permis

Avant d'entreprendre les travaux correctifs à l'égard de votre piscine et/ou de l'aménagement adjacent à la piscine, une demande de permis, au coût de 15,00$, doit être remplie via le formulaire disponible sur la page : https://www.valcourt.ca/formulaires/piscine-ou-spa/. Un délai de 30 jours est à prévoir avant l'obtention du permis, le délai commençant à la réception d'une demande complète.

Exigences règlementaires applicables aux nouvelles installations depuis le 1er juillet 2021

- Les clôtures en mailles de chaînes dont la largeur est de plus de 30 mm doivent être lattées;
- Aucune structure ou aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, selon le cas, ne peut se trouver dans une bande de protection de 1 m de celle-ci;
- Aucune fenêtre ne devra être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture soit d'au plus 10 cm;
- Les plongeoirs doivent être installés conformément à la norme BNQ 9461-100 en vigueur au moment de l'installation et faire l'objet d'une demande de permis au préalable.

Suite à la page 8

Jonathan Bélisle
DENTUROLOGISTE

POUR REDÉCOUVRIR LE PLAISIR DE SOURIRE.

FABRICATION ET RÉPARATION DE PROTHÈSES DENTAIRES

Esthétique – Confort – Stabilité

975 , rue Daigneault , Acton Vale
(Face à l'Animalerie Acton)
450 546-5658
(consultation sans frais)
Souriez à la vie!

Calendrier des collectes

Prochaines collectes:

10 septembre	-->	Compost
11 septembre	-->	Écocentre 9h à 12h
16 septembre	-->	Récupération
17 septembre	-->	Compost
18 septembre	-->	Collecte des RDD
24 septembre	-->	Déchets / compost
25 septembre	-->	Écocentre 9h à 12h
30 septembre	-->	Récupération
1er octobre	-->	Compost
8 octobre	-->	Compost
14 octobre	-->	Récupération
15 octobre	-->	Gros rebuts et déchets
16 octobre	-->	Dernière journée de l'écocentre occasionnel, de 9h à 12h

Esthétique Guylaine
* Épilation à la cire
* Facial
707 Avenue du parc
Valcourt, Québec
J0E-2L0
(450)532-4973

Rénovations Pierre Groulx 2009 inc
Construction
Résidentiel - Commercial - Industriel
Garantie maisons neuves
450-532-3255
RBQ: 5596-5750-01
708, Route 222, Maricourt, Qc J0E 2L2
Membre APCHQ

Chambres privées à louer à Valcourt

Situées dans un grand 6 ½ entièrement meublé, sur la rue St-Joseph, près de Poste Canada. L'électricité est fournie de même que l'accès à l'Internet. Vous aurez accès à une cuisine ainsi qu'à une laveuse et une sécheuse. Il est possible d'avoir un stationnement. Libre immédiatement au coût de 330$ par mois. Appelez au 514 709-0018

Modalités d'application des nouvelles règles

- Un propriétaire dont les installations étaient déjà conformes au Règlement avant l'entrée en vigueur des nouvelles exigences n'a pas à s'y conformer, tant que la piscine ou l'installation menant à la piscine n'est pas modifiée.
- Les nouvelles exigences s'appliquent qu'aux nouvelles installations à compter du 1er juillet 2021, ou dans le cas d'une installation acquise avant cette date, à compter du 1er octobre 2021;
- En vertu du Règlement, une nouvelle installation peut être une nouvelle piscine, une nouvelle enceinte, une nouvelle plateforme ou une nouvelle terrasse donnant accès à la piscine. Donc, le propriétaire d'une piscine installée avant 2010 et qui installe une nouvelle enceinte pour se conformer au règlement doit également se conformer aux nouvelles règles concernant les clôtures en mailles de chaînes.

FAQ*

Est-ce qu'une haie constitue une enceinte?

Une haie ne constitue pas une enceinte conforme au Règlement provincial.

Lorsqu'une piscine est entourée d'une enceinte, y a-t-il une distance minimale à respecter entre l'enceinte et la piscine?

Non, le Règlement provincial ne prévoit pas d'exigence en ce qui concerne l'espacement entre une enceinte et une piscine.

Est-ce que je peux installer des limiteurs d'ouverture de fenêtre dans les situations où le Règlement exige que l'ouverture maximale d'une fenêtre ne permette pas de laisser passer un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre?

L'installation de limiteurs constitue une option acceptable pour limiter l'ouverture d'une fenêtre et se conformer au Règlement provincial.

Si j'ai un spa pour 8-9 personnes, est-ce qu'il est assujetti au Règlement?

Seuls les spas pouvant contenir plus de 2000 litres d'eau doivent respecter le Règlement provincial.

*Certaines des questions proviennent du document Foire aux questions – Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (MAMH, juin 2021), pour lesquelles les réponses sont adaptées au contexte de la Ville de Valcourt.

Médiation citoyenne

Vous vivez une situation conflictuelle avec l'un de vos voisins ? Plusieurs organismes présents dans la région de l'Estrie peuvent vous aider et vous accompagner afin de rétablir un bon voisinage, sans passer par un processus judiciaire :

Équijustice ou Le Pont :

437, rue Wellington Sud, Sherbrooke (Québec) J1H 5E2, 819 565-2559, estrie@equijustice.ca, https://equijustice.ca

Boussole juridique :

Outil de recherche de ressources juridiques gratuites ou à faibles coûts, boussolejuridique.ca

ASSOJAQ, justice alternative :

Ressources de justice alternative disponibles partout au Québec au 514 816-7179 ou par courriel au assojaq2012mail.com. www.assojaq.org

Projet d'embellissement de la rue St-Joseph

Dans le but de mettre un peu de couleur dans nos journées de collectes, une conseillère de la Ville de Valcourt a suggéré d'installer de jolis autocollants sur une trentaine de bacs bleus de la rue St-Joseph! Vous pourrez admirer le résultat lors de la prochaine collecte!

Congé de l'Action de Grâce

Prenez note que les bureaux administratifs de la Ville seront fermés le lundi 11 octobre en raison de la fête de l'Action de Grâce. En cas d'urgence concernant l'eau potable ou les eaux usées, composez le 1 888 534-2486.

Merci de votre compréhension et bon congé!

Chronique de prévention incendie

Régie intermunicipale de Protection contre l'incendie de Valcourt
541 Avenue du Parc, Valcourt, Qc
450 532-1900 poste 3
prevention@cooptel.qc.ca

Semaine de la prévention des incendies 2021 :

Il y a 150 ans, le 9 octobre 1871, Chicago était en feu. Le bilan est lourd, très lourd, 17 400 bâtiments sont détruits en seulement 27 heures. 100 000 personnes sont à la rue et 250 autres y ont perdu la vie. Au Canada, c'est depuis 1922 que la semaine qui inclut le 9 octobre est réservée à la prévention des incendies. En 2021, cette semaine sera ponctuée de publications journalières sur notre page Facebook, d'exercices d'évacuation, de rencontres avec les enfants des CPE, les services de garde en milieu familial, les jeunes dans les écoles primaires et secondaires, les aînées de nos coopératives d'habitation ainsi qu'avec les clients du Marché IGA. Prenez note que dans le contexte pandémique actuel, nous croyons que pour le bien de tous, il n'est pas approprié d'organiser notre traditionnelle journée Portes Ouvertes à la caserne cet automne. Ce n'est que partie remise !

Entretien et achat d'extincteurs :

Sachez qu'il est possible de faire entretenir votre extincteur localement. Une entreprise spécialisée vient sur une base régulière à la caserne de Valcourt et peut récupérer, entretenir et rapporter votre extincteur dans un délai raisonnable. N'ayez crainte, nous vous prêterons un extincteur entre temps. Pour l'achat d'un extincteur neuf, appelez-nous et l'entreprise nous le laissera lors de sa prochaine visite. Dans les deux cas, vous serez facturés directement. Petit rappel, un extincteur mérite une attention annuelle afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

En octobre, relevez notre « défi civique ». Une activité ludique et éducative à voir sur notre page Facebook.

Visitez notre site Internet au ripiv.ca. C'est l'endroit par excellence pour demander un permis de feu ou pour trouver un ramoneur certifié.

L'importance d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone fonctionnel :

L'époque est pratiquement révolue ou les Québécois habitaient des maisons mal isolées et où les pantoufles en « Phentex » étaient de mise pour éviter d'avoir froid aux pieds. De nos jours, l'isolation de nos résidences est à un tout autre niveau. En revanche, elles sont si étanchent que le monoxyde de carbone (CO) s'accumule parfois dans celles munies d'appareil à combustion, d'un garage intégré ou d'un atelier. Ce gaz meurtrier est sans saveur, couleur, ni odeur. Heureusement, il est décelé par un détecteur de monoxyde de carbone. Ce dernier sauve des centaines de vies à chaque année en détectant et en avertissant qu'une concentration anormale de monoxyde est présente dans l'habitation. Quand ça sonne, on sort et on compose le 9-1-1. Bien que très performants, ces détecteurs peuvent se mettre à sonner en présence d'une faible concentration d'hydrogène ou de méthane. En ce qui concerne l'hydrogène, nous sommes intervenus à quelques reprises pour découvrir que l'origine provenait de la recharge de grosses batteries telles celles d'automobiles, de véhicules récréatifs ou de quadriporteurs ou triporteurs. Avec la popularité des vélos à assistance électrique, nous vous recommandons fortement de recharger toutes ces batteries à l'extérieur de votre résidence. Pour ce qui est du méthane, l'origine provenait d'un drain de plancher qui s'était asséché. Vous pouvez éviter ceci en y versant quelques verres d'eau à chaque année. Petit rappel, un détecteur de monoxyde de carbone doit être présent et fonctionnel à chaque étage où l'on retrouve un appareil à combustion, un garage annexé ou un atelier de réparation d'outils. Pour plus de sécurité, installez-en un également près des chambres à coucher.

Avez-vous votre espace client *Mon* Cooptel ?

Créez un profil sur *mon.cooptel.ca* afin d'accéder à votre espace client ! Vous pourrez, entre autres :

- Consulter vos factures des 18 derniers mois
- Vous inscrire aux notifications de dépassement de données
- Consulter vos forfaits et options
- Vérifier votre utilisation Internet
- Augmenter votre quota Internet
- Vous inscrire à la facture en ligne
- Adhérer au prélèvement automatique ou faire un changement
- Voir nos offres de services

Comment s'inscrire?

Plusieurs guides et tutoriels vidéos sont disponibles sur notre site *cooptel.ca/soutien/* afin de vous aider à créer votre profil et naviguer dans la plateforme.

Cooptel Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

Clinique de denturologie et d'implantologie Valcourt

Le vrai spécialiste pour vos prothèses dentaires partielles, complètes et sur implants, votre denturologiste

Ouverture bientôt!
Voisin du Uniprix

Jacques Grondin, d.d.

Service professionnel et attentionné
Satisfaction assurée

LE PREMIER PAS VERS UN SOURIRE ÉPOUSTOUFLANT

DR JONATHAN GIRARD

CHIROPRATICIEN

Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations
- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!

DÉMÉNAGÉ À RACINE

PLUS DE DISPONIBILITÉS, CLINIQUE À MON DOMICILE
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous ou questions: (819) 993-7283

Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Les 50 ans du Musée

Toujours pour souligner les 50 ans du Musée, nous avons choisi ce mois-ci de vous présenter une capsule sur les motos Can-Am 1975 et 1980 afin de mettre en lumière un véhicule de la réserve!

Découvrez également l'exposition présentée du 1er mars au 17 septembre 2000 et du 12 janvier au 2 mars 2001 intitulée Les collections du Musée. Elle est l'une des seules qui ont eu un rappel dans l'histoire du Musée et présentait une variété de documents d'archives, objets et véhicules issus de la collection du Musée J. Armand Bombardier.

Finalement, sorti tout droit de notre collection, examinez une facture datant du 1er décembre 1947 témoignant de l'achat d'une autoneige B12 CS. Le montant de la transaction entre L'Auto-Neige Bombardier Limitée et M. Benoît Bureau de Courcelles à Québec est de 2 592 $. La facture renseigne sur une foule de détails concernant la transaction : l'autoneige est payée en argent comptant et une porte de côté supplémentaire a été ajoutée à la commande de M. Benoît Bureau. Pour découvrir toutes ces nouveautés, visitez le site Web museebombardier.com.

Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Ateliers artistiques Vases 2 façons : modeler et façonner la terre

Avec Amélie Pomerleau

Dès le samedi 2 octobre, 13 h 30 à 15 h 30

Dans cette série de quatre ateliers, apprenez à confectionner un vase à la plaque et un vase en colombins en compagnie de l'artiste Amélie Pomerleau, dont vous pouvez voir certaines sculptures dans l'exposition en arts visuels de cet automne.

Activité pour les 7 à 99 ans. Les jeunes de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un parent.

15 places seulement | Réservation requise | 80 $

Jeunes curieux

Pour les jeunes de 8 à 12 ans : Comme au théâtre | Vendredi 17 septembre à 18 h 30

Des jeux de rôles, de l'improvisation et des imitations sont tous des exercices que forment les plus grands acteurs du théâtre. Tout en t'amusant, viens explorer tes talents.

Réservation requise | Activités gratuites

Vernissage en présentiel pour l'exposition Transition!

Le dimanche 19 septembre, venez rencontrer les artistes Arianne Clément, Pascale Archambault et Amélie Pomerleau lors du vernissage de leur exposition Transition présentée jusqu'au 12 décembre. Dans cette nouvelle formule, contemplez en petit groupe les œuvres des artistes en leur présence et posez-leur toutes vos questions grâce à une rencontre d'une heure. Réservez votre place pour 13 h, 14 h ou 15 h en nous écrivant au ccylb@fjab.qc.ca. Dans cette exposition mettant en lumière à quel point la vie est passagère, découvrez comment les œuvres ont su capter des moments de celle-ci pour toujours. Constatez les transformations vécues par le corps humain de femmes ou d'aînés qui présentent une vision trop souvent négligée de notre société.

Entrée gratuite!

L'heure du conte en pyjama

Pour les enfants de 3 à 7 ans avec le livre *Même les monstres font leur chambre* de Jessica Martinello et Grégoire Mabire le vendredi 8 octobre à 18 h 30.

Réservation requise | Activités gratuites

Les journées de la Culture au Centre Culturel et au Musée

Plusieurs activités gratuites!

Sous la thématique *Voyages dans le temps*, le Centre culturel Yvonne L. Bombardier et le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier s'unissent pour vous préparer des activités spéciales le vendredi 24 septembre et le samedi 25 septembre prochains!

Vendredi 24 septembre

- Assistez à la projection du documentaire *Le vieil âge et l'espérance* suivi d'une discussion avec deux participants, Édith Fournier et Michel Carbonneau, de même que l'artiste Arianne Clément.
  Centre culturel Yvonne L. Bombardier, 19 h
  Réservez vos places en nous écrivant à l'adresse bylb@fjab.qc.ca.

Samedi 25 septembre

- Faites découvrir la fabuleuse histoire de Joseph-Armand Bombardier à vos enfants grâce à une heure du conte en compagnie d'une interprète d'Yvonne L. Bombardier.
  Centre culturel Yvonne L. Bombardier, 10 h

- Parcourez un circuit historique dans la ville de Valcourt et découvrez l'impact de Joseph-Armand Bombardier et sa femme Yvonne L. Bombardier sur le développement de la ville et les endroits marquants son l'histoire.
  Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier, 10 h à 17 h

- Passez à l'atelier et améliorez le confort d'un véhicule inconfortable après avoir visité l'exposition temporaire Confortable? Testez vos transports.
  Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier, 10 h à 17 h

- Découvrez à quoi ressemblera votre enfant en grandissant en participant à une activité de morphing parent-enfant.
  Centre culturel Yvonne L. Bombardier, 10 h 30 à 12 h et 13 h à 15 h

- Participez à un atelier de modelage d'argile avec l'artiste Amélie Pomerleau pour fabriquer un bol, un animal ou encore un personnage!
  Centre culturel Yvonne L. Bombardier, 13 h à 14 h et 14 h 30 à 15 h 30
  Réservez vos places nous écrivant à l'adresse bylb@fjab.qc.ca

SÉCURITÉ CIVILE

Trousse d'urgence pour l'auto

Bien que l'hiver semble encore loin de notre quotidien, nous connaîtrons dans les prochaines semaines des baisses de températures considérables et devrons nous faire à l'idée que bientôt, Valcourt sera encore sous la neige! Afin de bien se préparer à la saison froide, nous vous recommandons de vous procurer certains items, à laisser dans la voiture, qui vous seront utiles en cas de panne ou d'accident. Il n'est pas obligatoire de se procurer une trousse très dispendieuse, mais ayez avec vous ces items afin d'être en sécurité jusqu'à l'arrivée des secours si le pire venait qu'à arriver!

- Pelle, grattoir et balai à neige;
- Sable ou sel de déglaçage;
- Bandes de traction et câbles de survoltage;
- Lampe de poche et piles de rechange ou lampe de poche à manivelle;
- Trousse de premiers soins et ciseaux pour couper les ceintures;
- Fusées éclairantes ou lanternes d'avertissement;
- Bouteille d'eau et nourriture non périssable;
- Allumettes et bougies;
- Couverture, bottes et vêtements chauds;
- Cartes routières;
- Cellulaire avec dispositif de recharge (ou pièces de monnaie si vous n'avez pas de cellulaire)
- Constat à l'amiable

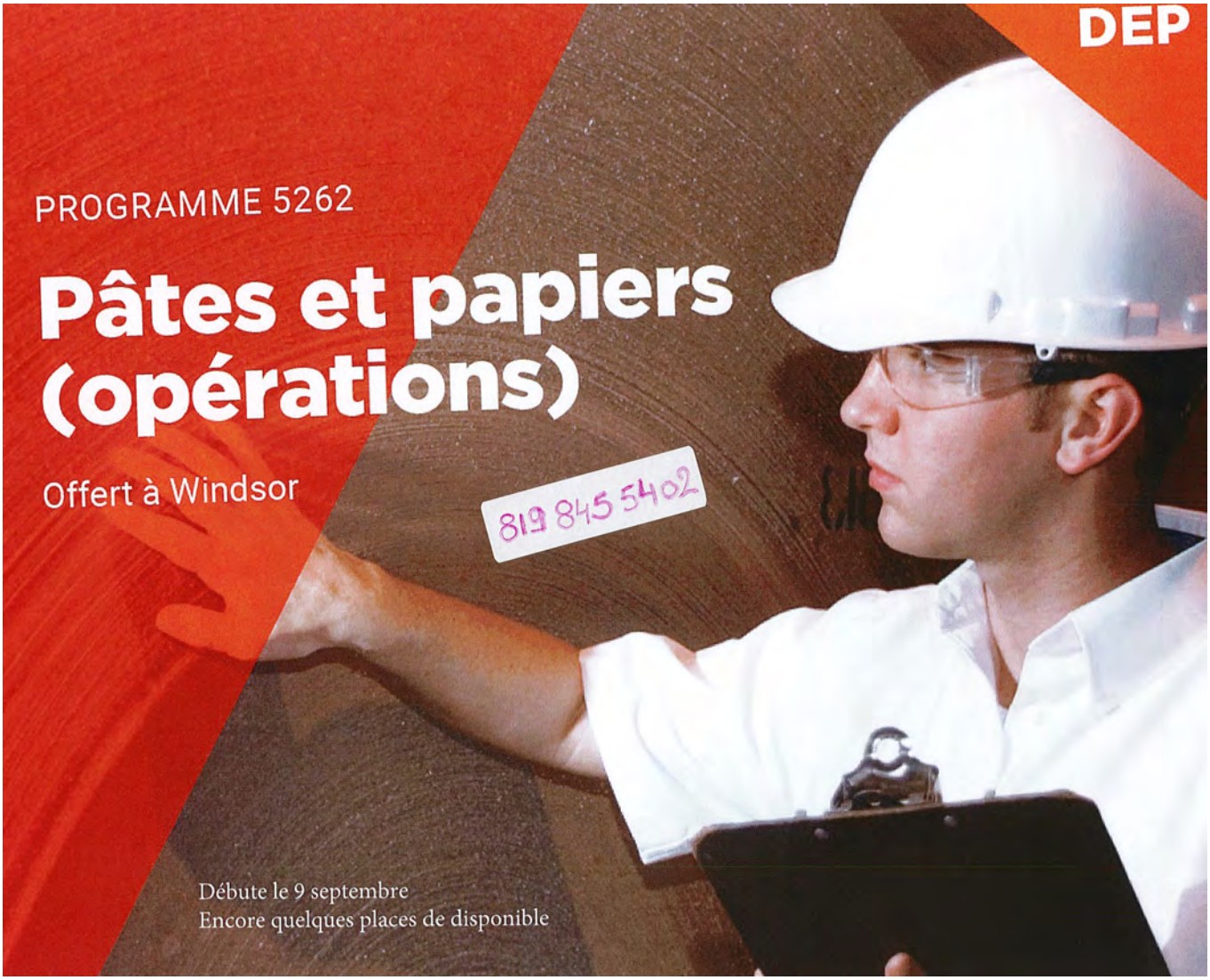

Suivez-nous sur Instagram

villedevalcourt

Faites rayonner votre Ville avec le

#Vivredingeniosite

Nouveau projet de déjeuners à la Maison des Jeunes!

Dès le 21 **septembre 2021**, la Maison des Jeunes offrira un programme de déjeuners aux jeunes fréquentant l'Odyssée afin de promouvoir la **réussite scolaire**.

Pour connaître les détails du programme et pour s'inscrire, veuillez contacter la Maison des Jeunes :
Par tél. : 450-532-2281
Par courriel : initiative@cooptel.qc.ca
En personne : 1019 rue St-Joseph, Valcourt

Vous avez jusqu'au 17 septembre 2021 pour signifier votre intérêt.

MDJ Maison des jeunes L'INITIATIVE

Studio Vicky
www.studiovicky.qc.ca

Chandelle en cire de soya
fait à la main par Vicky Bombardier.

15$ Taxes incluses.
grand choix d'étiquette
senteur: ananas, citron, vanille, framboise, concombre, kiwi & fraise

et beaucoup d autres senteur en boutique

cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph, Valcourt

Joueurs recherchés pour les ligues de hockey "de garage"

Les différentes équipes de hockey de la Ville sont à la recherche de joueurs et de remplaçants occasionnels. Si vous souhaitez jouer au hockey, contactez Johanne au 450 532-3313 poste 1342, elle pourra vous mettre en contact avec les organisateurs des parties amicales!

Tournoi de golf Odyssée/Chanterelle
11e édition

Le dimanche 26 septembre 2021 au Club de golf de Valcourt

Départ « shotgun » à 12 h 00

Beau temps, mauvais temps!

Formule « Vegas » à 4 joueurs

Vous formez vos propres équipes!

Pour jouer 18 trous avec **voiturette**: 60 $ par golfeur (35$ membre)
Comprend : parcours 18 trous, voiturette

Offre limitée à 36 voiturettes

Pour jouer 18 trous sans **voiturette**: 50 $ par golfeur (25$ membre)
Comprend : parcours 18 trous

Pour jouer 9 trous : 25 $ par golfeur

Comprend : parcours 9 trous

Souper : Payable sur place

Des prix de présence seront tirés pour tous!

Les profits serviront à bonifier la vie des élèves de nos deux écoles à Valcourt, principalement au niveau des activités sportives et culturelles.

Pour information ou pour vous inscrire :
Stéphane Bernier : stephane.bernier@csdessommets.qc.ca

Maître recycleur et composteur

Lors de son passage dans les rues de Valcourt, l'Escouade Verte a procédé à l'inspection des bacs bleu et brun afin de s'assurer que les matières étaient triées adéquatement. Lorsque le citoyen obtenait une note de 100%, il se voyait remettre un coupon de participation au tirage d'un panier cadeau d'une valeur de 50$. Lors du Marché Public du 8 juillet dernier, l'Escouade a procédé au tirage et c'est monsieur et madame Robichaud qui se sont mérité le panier cadeau! Félicitations aux gagnants!

Pierre Tétrault, Conseiller siège #3 à la Ville de Valcourt, Michel et Luce Robichaud, gagnants du concours Maître recycleur et composteur!

Collecte du vieux fer

Optimist INTERNATIONAL
Club Optimiste de Valcourt 2007, Québec

Le 16 octobre prochain, le Club Optimiste procédera à sa collecte annuelle du vieux fer. Les détails vous seront annoncés dans l'Informateur d'octobre.

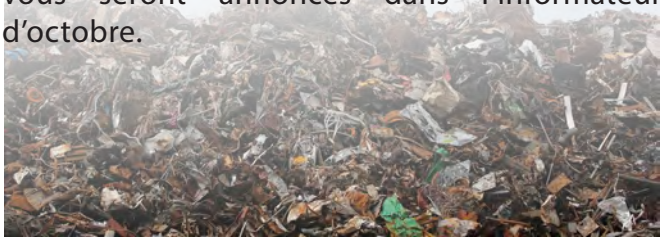

Sondage

Le Conseil régional de l'environnement (CREE) lance un court sondage pour connaître les priorités environnementales de la population des municipalités de l'Estrie. L'objectif est de faire ressortir les enjeux qui préoccupent la population et de partager les résultats aux candidats aux élections municipales, afin que ceux-ci prennent des engagements environnementaux. Visitez le https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfSNeWvpadAQHLsUsfpiLHC6RuBR-2rlpFyKHXPz_xr2-NDQg/viewform

ACTION SPORT VÉLO

ORGANISME SANS BUT LUCRATIF

Valcourt : 833, rue Saint-Joseph

NOUVEAU CHEZ ACTION SPORT VÉLO : VÊTEMENTS DE SPORT USAGÉS

Action Sport Vélo peut vous aider à redonner une deuxième vie à vos articles de sport, vos vélos et maintenant VOS VÊTEMENTS DE SPORT USAGÉS. Passez à l'**ACTION** : rapportez le tout au 833, rue Saint-Joseph à Valcourt. Déposez-y vos articles de **SPORT** : sacs et bâtons de golf, raquettes de tennis, patins à roues alignées, casques, gants de balle molle, équipement de hockey, souliers de soccer, trottinettes, etc. Donnez une deuxième chance à votre **VÉLO** usagé d'être remis à neuf et d'en faire bénéficier une autre famille.

Action Sport Vélo facilite vos achats! Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit. Service courtois, chaleureux et professionnel!

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE
VALCOURT ET RÉGION
Maison CoopTel

Vous avez besoin d'aide pour obtenir votre passeport vaccinal ?

Ayez en main

1. Votre carte d'assurance-maladie
2. Le nom complet de votre mère ou de votre père
3. La date exacte de votre premier vaccin et le nom du vaccin

Téléphonez au 450 532-2255, poste 3

CABVER.ORG FACEBOOK: CABVALCOURT

Aide à sauver la planète: Deviens aide-mécanicien de vélos!

Informe-toi!

450-546-0311

Action Sport Vélo Valcourt

Action Sport Vélo Windsor

Un mot du président de l'AHM de Valcourt

Chers parents et amis,

Nous aimerions que vous preniez quelques minutes de votre temps pour lire ce communiqué qui risque fortement de vous intéresser en cette ère COVID qui nous déstabilise tous. Vous serez d'accord avec nous que les plus grands dommages collatéraux de cette pandémie sont infligés à nos enfants.

Les bienfaits du sport :

Avec le plan de retour au hockey proposé par la Fédération, notre association offre une opportunité pour nos jeunes de bouger et pratiquer leur sport adoré ou à en devenir. Nous, l'AHM de Valcourt, nous efforçons de bien respecter les directives de Hockey Québec qui visent à lutter contre certains effets négatifs du confinement, notamment l'anxiété, le stress, la dépression et l'isolement. De nombreuses études démontrent l'importance de l'activité physique pour la santé physique et mentale des enfants et adolescents (Colley, Carson et Guarriguet, 2017), d'autant plus en cette période de semi-confinement que vivent nos jeunes actuellement. La pratique d'un sport amateur d'intensité modérée ou élevée comporte des effets bénéfiques sur la santé cardiovasculaire et le maintien d'un poids santé. Au-delà des bienfaits physiques, Poirel (2017) recense une panoplie d'études démontrant l'importance de l'activité physique sur la santé mentale au Québec. Le sport amateur contribue aussi au bien-être des collectivités (Conference Board du Canada, 2005). Il crée un sentiment d'appartenance, diminue les coûts de la Santé publique, participe à la diminution de la délinquance, du tabagisme, favorise la réussite scolaire et facilite l'inclusion des nouveaux arrivants. Une nouvelle saison de hockey sur glace débute très bientôt chez-nous et il reste de la place pour bon nombre de joueurs et joueuses de tous les niveaux. Nous offrons des programmes adaptés pour les garçons et les filles de tous les âges. Des plus jeunes, dont l'année de naissance est 2016, jusqu'aux plus grands. Que votre enfant soit débutant ou non, l'Association de Hockey mineur de Valcourt offre la possibilité à tous nos jeunes de parfaire leur connaissance de notre sport national. Nos entraîneurs dévoués utilisent tous la même recette de base : Respect, Discipline, Travail, Persévérance et Intensité. Avec ces ingrédients, on obtient un maximum de plaisir parsemé de fierté et de confiance en soi. Nos tarifs promotionnels sont en vigueur jusqu'au 15 septembre ! Faites vites et inscrivez vos enfants via le site Web de la Ville de Valcourt au www.valcourt.ca ou par téléphone au 450 532- 3313 poste 1342. Pour ceux qui souhaitent étaler les paiements, il est possible de le faire en s'inscrivant en personne dans les bureaux de l'Arena. Il faut alors remettre trois chèques postdatés du 20 septembre, 20 octobre et 20 novembre au moment de l'inscription.

Voici les tarifs avant le 15 septembre :

- Pré-Novice (5 & 6 ans) 185$
- Novice (7 & 8 ans) 250$
- Atome (9 & 10 ans) 310$
- Pee-wee (11 & 12 ans) 310$
- Bantam (13 & 14 ans) 310$
- Midget (15 à 17 ans) 310$

Visitez notre sîte : https://www.publicationsports.com/fr/ms/ahmvalcourt/index.html

Gabriel Gauthier
Président, AHM de Valcourt

Quand une marche conduit à préserver la vie d'un organisme

Val d'Akor organise une activité de financement, la Marche de l'Espérance, qui se tiendra le samedi 18 septembre prochain.
Il s'agit d'un défi de 30 kilomètres dans les campagnes avoisinantes, que vous pouvez parcourir en partie ou en totalité puisqu'il y aura un véhicule-escorte permettant de rejoindre ou quitter la marche. Trois départs différents sont proposés afin d'accommoder les marcheurs et les marcheuses :

- 8 h00 Parc municipal de Lawrenceville
- 10 h 00 2525 rue Principale Nord, Lawrenceville
- 13 h 00 Terrain de balle de Valcourt

Pour l'édition 2021, l'organisme vise à attirer plus de marcheurs et de marcheuses, espérant atteindre un objectif ambitieux de 10 000 $, soit beaucoup plus que lors des éditions précédentes.
Des activités divertissantes ainsi que des prix seront offerts aux personnes participantes. Au terrain de balle de Valcourt, un dîner sera servi aux marcheurs, marcheuses, bénévoles et visiteurs qui veulent démontrer leur support à Val d'Akor. Nous vous invitons donc à participer en marchant et/ou en commanditant un marcheur ou une marcheuse dans un geste d'engagement collectif.

Participer à cette activité de financement est une façon d'assurer la survie de Val d'Akor qui pourra ainsi continuer son action auprès des jeunes et des familles confrontés à divers obstacles.
Pour inscription et informations:
Lucie Godbout 579 246-0167
godbout.valdakor@outlook.com
Cécile Delisle 450 535-6018
cecile.valdakor@gmail.com

Une médaille significative pour monsieur Beauchemin!

Au printemps dernier, monsieur Clément Beauchemin de Valcourt s'est vu décerner la médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés afin de souligner son implication bénévole au sein de notre communauté.
C'est le conseiller au siège numéro 3, monsieur Pierre Tétreault qui avait suggéré de déposer la candidature de monsieur Beauchemin à ce titre, considérant que son apport au niveau bénévole était plus que remarquable au niveau de la Ville et ses citoyens. En effet, en plus d'être président de l'oeuvre de Bienfaisance, Chancelier des Chevaliers de Colomb et commandant de la Garde Paroissiale, monsieur Beauchemin a été pompier volontaire durant 43 ans! Il s'occupe également, avec sa conjointe, de ramasser les jouets usagés qui sont remis avec les paniers de Noël auxquels il participe chaque année. La ville de Valcourt est privilégiée de pouvoir compter monsieur Beauchemin dans ses citoyens et nous tenions à le souligner.
Félicitations monsieur Beauchemin et merci pour votre implication!

Monsieur Clément Beauchemin, exhibant fièrement sa médaille, accompagné de notre maire, monsieur Renald Chênevert.

Valcourt
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

Profil de poste

PRÉPOSÉ À LA CANTINE (ARÉNA)

Entrée en fonction : septembre 2021

TRAVAILLER POUR LA VILLE DE VALCOURT COMME PRÉPOSÉ À LA CANTINE C'EST :

- Un horaire flexible;
- Une équipe dynamique;
- Un lieu de travail exceptionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Nombres d'heures par semaine :
  À déterminer
- Taux horaire :
  À déterminer, selon expérience
- Lieu de travail :
  Aréna de Valcourt

Principales tâches et responsabilités

- Faire l'ouverture et fermeture de la journée;
- Remplir les réfrigérateurs et les tablettes au besoin;
- Percevoir l'argent des commandes;
- Nettoyer l'environnement de travail;
- Préparation de la nourriture;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Avoir 16 ans et plus;
- Bonne communication;
- Capacité à travailler en équipe;
- Capacité d'adaptation;
- Sens de l'organisation.

POSTULEZ EN LIGNE OU PAR COURRIEL, AVANT LE : 23 août 2021 www.valcourt.ca | loisirs@valcourt.ca

Piste cyclable

Des coyotes ont récemment été aperçus sur la piste cyclable reliant Valcourt à Racine. Bien qu'ils soient rarement dangereux pour les humains, les coyotes restent des animaux sauvages et nous nous devons de bien réagir en leur présence. Voici quelques trucs que vous devez connaître et que vous devriez partager à vos enfants:

Si vous voyez un coyote:

- Ne l'approchez pas ou n'essayez pas de le toucher;
- Ne lui donnez pas de nourriture ou ne tentez pas de l'apprivoiser;
- Ne lui tournez pas le dos et ne fuyez pas en courant;
- Faites-vous aussi grand que possible, agitez les bras, faites beaucoup de bruit et criez;
- Ne laissez pas votre chien le chasser afin d'éviter des blessures aux deux animaux;
- Jetez des objets dans sa direction (roches, morceaux de bois, terre), sans chercher à le frapper;
- S'il ne fuit pas, éloignez-vous tranquillement en marchant de reculons.

Si vous avez des questions en lien avec la présence de coyotes sur le territoire, la SPCA de Montréal a mis sur pied une foire aux questions qui répond aux principales interrogations et craintes des citoyens: https://www.spca.com/les-dix-questions-les-plus-frequentes-sur-les-coyotes/

Valcourt

VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

Profil de poste

RESPONSABLE DE LA CANTINE (ARÉNA)

Entrée en fonction : septembre 2021

TRAVAILLER POUR LA VILLE DE VALCOURT COMME RESPONSABLE DE LA CANTINE C'EST :

- Un horaire flexible;
- Une équipe dynamique;
- Un lieu de travail exceptionnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Nombres d'heures par semaine :
  À déterminer
- Taux horaire :
  À déterminer, selon expérience
- Lieu de travail :
  Aréna de Valcourt

Principales tâches et responsabilités

- Faire l'ouverture au début de saison de la cantine;
- Faire la fermeture de la saison de la cantine;
- Faire et vérifiez les commandes de nourritures;
- Préparation de la nourriture;
- Faire le changement d'huile de la friteuse pendant la saison;
- Transmettre l'horaire de travail aux préposées;
- Assurer le contrôle et le bon usage des différents équipements;
- Assurer que les lieux répondent aux exigences de sécurité et d'hygiène;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Avoir 18 ans et plus;
- Posséder de l'expérience dans le service à la clientèle et/ou en restauration;
- Avoir reçu une formation du Ministère de l'agriculture des Pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), un atout.

POSTULEZ EN LIGNE OU PAR COURRIEL, AVANT LE : 23 août 2021 www.valcourt.ca | loisirs@valcourt.ca

CPA VALCOURT

Association Hockey Mineur VALCOURT

ASSOCIATION HOCKEY MINEUR VALCOURT

Inscrivez votre enfant au Hockey Mineur ou au Club de Patinage Artistique, quelques places sont encore disponibles ! Inscription en ligne au www.valcourt.ca ou en personne à l'aréna, pour information, contactez Johanne au 450 532-3313 poste 1342.

Ouverture de l'aréna

Le Service des Loisirs prévoit ouvrir les portes de l'aréna vers le 18 septembre prochain.

Le conseil municipal offre les activités du « Patinage et hockey libre» GRATUITEMENT.

Horaire Patinage* libre

Mardi : 13 h 30 à 15 h 30

Jeudi : 13 h 30 à 15 h 30

Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Samedi : 15 h à 17 h

Horaire Hockey* Libre

Lundi : 13 h 30 à 15 h 30

Mercredi : 13 h 30 à 15 h 30

Samedi : 17 h à 19 h

Pour les séances de hockey libre, les équipements protecteurs suivants sont obligatoires : casque protecteur, visière et cache-cou.

Des changements peuvent être apportés à l'horaire **SANS PRÉAVIS**. La Ville se dégage de toute responsabilité en lien avec la pratique de ces sports.

*Il est à noter que le passeport vaccinal sera obligatoire pour participer à ces activités. En l'absence de vaccination, les personnes de 13 ans et plus se verront refuser l'accès à l'aréna. Les enfants de moins de 14 ans doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte tout au long de l'activité.

Nouveau parc à chiens

La Ville de Valcourt offre maintenant un parc canin à ses citoyens! Située sur l'ancien terrain de balle «B», derrière l'aréna, le parc à chiens offre un grand terrain clôturé afin de permettre aux chiens de courir en liberté. Une règlementation spécifique au parc canin a été mise en place. Vous pouvez la consultez sur notre site web au https://www.valcourt.ca/app/uploads/2021/08/Regl-636_Parc_canin_FINAL.pdf. Il est important de s'y conformer afin que le parc puisse être maintenu ouvert. Nous vous prions également de porter attention à l'article 8 qui stipule que:

1. le chien doit porter en tout temps la licence valide émise par la Ville de Valcourt, en fonction de la réglementation municipale à cet effet alors en vigueur, si le gardien du chien est résident de la Ville de Valcourt;

2. s'il s'agit d'un chien vivant habituellement à l'extérieur du territoire de la de la Ville de Valcourt, il doit porter une licence valide émise par la municipalité où il vit habituellement.

Naturellement, les utilisateurs du parc auront également l'obligation de ramasser les déjections de leur animal à l'aide d'un sac qui devra être déposé dans la poubelle. Si vous oubliez d'apporter vos sacs, des sacs seront mis à votre disposition directement au parc à chien.

Portes ouvertes à l'Hôtel de Ville

Depuis l'été 2019, l'Hôtel de Ville a subi plusieurs petites modifications et travaux d'envergure. Maintenant que tout est terminé et dans le but de permettre aux citoyens de voir l'entièreté des travaux réalisés, nous vous invitons à une journée portes ouvertes. En effet, **le mercredi 15 septembre, de 15h à 19h,** venez visiter les bureaux municipaux au 1155, rue St-Joseph! Le port du masque est obligatoire en tout temps et la distanciation de 2 mètres entre les visiteurs et les employés également. L'activité est conditionnelle à ce que la Santé Publique n'émette pas de recommandations qui seraient contraires à sa tenue.

Passeport vaccinal obligatoire pour les activités socioculturelles et sportives!

Dans les efforts collectifs demandés à la population pour contrôler la pandémie à la COVID-19, les activités dites non-essentielles seront maintenant soumises à la présentation du passeport vaccinal pour les personnes de 13 ans et plus. Afin de se conformer aux demandes gouvernementales et pour éviter aux citoyens de devoir présenter leur passeport vaccinal avant chaque début de cours, la Ville de Valcourt doit mettre à jour son système d'inscriptions en ligne. De ce fait, vous devrez nous fournir votre preuve de vaccination afin que nous indiquions dans votre dossier que vous êtes adéquatement protégé, selon les requis de la Santé Publique. Pour ce faire, vous pouvez vous présenter à l'Aréna avec votre code QR (imprimé ou sur un téléphone intelligent) pour le faire valider. Il vous est également possible de nous envoyer par courriel votre preuve vaccinale, incluant le code QR en format PDF au loisirs@valcourt.ca. Une fois votre code validé, nous mettrons l'application à jour et vous pourrez vous inscrire à nos activités. Si vous avez des enfants de 13 ans et plus, il vous faudra nous fournir les informations pour chacun d'eux. Attention, les inscriptions en ligne pour les activités débuteront le 8 septembre prochain et il ne vous sera pas possible de procéder à votre inscription tant que votre code n'aura pas été validé. Comme les places sont limitées dans certaines activités, n'attendez pas pour faire valider votre passeport vaccinal.

Surveillant recherché!

La Ville de Valcourt recherche un surveillant ou une surveillante pour les activités du patin et du hockey libres. Il n'est pas nécessaire de savoir patiner ou jouer au hockey. 16 ans et plus. **Salaire de 17$/h.**

Postulez en ligne au https://www.valcourt.ca/formulaires/postuler-en-ligne/ ou par courriel au loisirs@valcourt.ca.

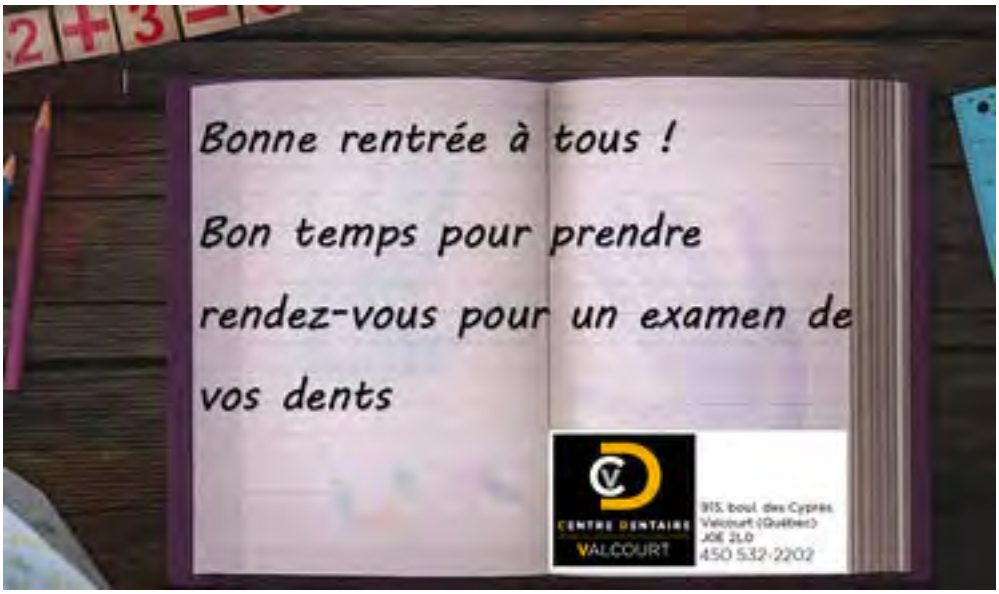

le grand DÉFI PIERRE LAVOIE

PRESCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

LA GRANDE MARCHE

MARCHE DE 5 KM

INSCRIVEZ-VOUS

ONMARCHE.COM

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

DATE : dimanche 17 octobre 2021

HEURE : animation à 13 h, départ à 14 h

LIEU : Aréna de Valcourt
1111, boulevard des Cyprès
Valcourt

FÉDÉRATION DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

RioTinto

Québec

PARTENAIRE D'ACTION QUÉBECOR

Valcourt VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

IGA Ouimette

MDJ Maison des jeunes L'Initiative

MARCHAND Chez Duff

OPTIMISTE VALCOURT